

29^e ANNÉE

2^e Série N° 65

15 Avril 1938

Le Sentier

BULLETIN

DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE LIBRE

DU DIOCÈSE DE QUIMPER & DE LÉON

Paraissant tous les Mois

M. Salomon, C. C. 133.26, Nantes

Téléphone : 9.48 Quimper

Rédaction et Administration : 12, Place de Brest - Quimper

Abonnement : 10 fr. par an

Quimper

Imprimerie Cornouaillaise

7, rue des Gentilshommes, 7

ENSEIGNEMENT
PRIMAIRE

L'ÉCOLE

ENSEIGNEMENT
SECONDAIRE

11, rue de Sèvres - PARIS

Vous prépare :

1° Des manuels conformes aux nouveaux programmes :

Langue française, Arithmétique, Histoire, Géographie, Sciences...
Demandez-nous au début de Juin le Programme-Catalogue.

2° Le journal pédagogique du second degré.

Ce journal paraîtra après Pâques. Si votre école suit les programmes de l'enseignement primaire supérieur ou de l'enseignement secondaire, donnez-nous votre adresse, vous recevrez gratuitement les premiers numéros

3° Des Cahiers de Devoirs de Vacances entièrement renouvelés.

Notre grand concours sera doté cette année encore de 130 mille Prix malgré la valeur très élevée des récompenses distribuées.

4° Une Série unique de Manuels religieux :

Catéchismes pour tous les âges, Histoire Sainte, Evangiles, Apologétique...
Tous ces ouvrages sont magnifiquement illustrés en noir et en couleurs.

Tous les Manuels édités par la Société l'École sont simples, clairs et richement illustrés.

Ecrits par des professeurs compétents, qui ont une longue pratique de l'enseignement, qui connaissent les aptitudes et aussi les déficiences des élèves, tous nos cours sont présentés avec une typographie très claire qui met en évidence les idées, les lois ou les théorèmes essentiels.

29^e ANNÉE

2^e Série : N° 65

15 Avril 1938

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre

— du Diocèse de Quimper et de Léon —

M. SALOMON, C. C. 133.26 NANTES - TÉL. 9-48

CERTIFICATS LIBRES DE 1938

Dates et lieux des Examens

DATES	PRÉSIDENT DES COMMISSIONS			
	M. GRILL	M. LE ROY	M. POUPON	M. SALOMON
9 Juin	Saint-Thégonnec	Fouesnant		Taulé
10 —	Le Relecq	Pouldreuzic E.	Châteaulin E.	Saint-Pol F. E.
11 —		— C.	— C.	— C.
13 —	Morlaix G. E.	Ploudalmézeau E.	Douarnenez G. E.	Plabennec G. E.
14 —	Elliant E.	— C.	— F. E.	— F. E.
15 —	— C.		— C.	— C.
16 —	Landerneau E.	Scaër E.	Pleyben E.	Saint-Pol G. E.
17 —	— C.	— C.	— C.	— C.
18 —		Pont-l'Abbé E.	Plonévez-Porzay	Hanvec
20 —	Landivisiau E.	Rural	Saint-Renan E.	Lannilis E.
21 —	— Ville E.	Audierne C.		
22 —	— C.	Pont-Croix E.	Saint-Renan C.	Lannilis C.
23 —	Lesneven G. E.	— C.	Le Conquet	Morlaix F. E.
24 —	— F. E.	Pont-l'Abbé E.		— C.
25 —		— Ville	Châteauneuf E.	Crozon E.
27 —	Plouescat G. E.	Pont-l'Abbé C.	Châteauneuf C.	Crozon C.
28 —	— F. E.	Quimperlé G. E.	Concarneau G. E.	Plougastel-D. E.
29 —	— C.	— F. E.	— F. E.	— C.
30 —	Brest 3 ^e c. G. E.	Briec E.	Riec	Lesneven C.
1 Juillet	— 1 ^{er} et 2 ^e c. G. E.	— C.	Carhaix E.	Roscoff
2 —			— C.	Brest 3 ^e c. F. E.
4 —	Quimper F. E.	Quimper G. E.	Brest G. C.	— 1 ^{er} et 2 ^e c. F. E.
5 —	— F. C.	— G. C.	— F. C.	Guissény E.
				— C.

Abréviations : G, veut dire garçons ; F, fille ; E, certificat élémentaire ; C, certificat complémentaire.

Le Certificat Supérieur se passera dans tout le diocèse : l'écrit le 2 Juillet ; il n'y aura pas d'oral.

Les frais d'inscription sont de 2 fr. pour le C. E. ; 2 francs 50 pour le Certificat complémentaire ; 3 fr. pour le C. S. Les fournitures sont à payer en plus.

Il est rappelé que le Certificat Complémentaire est l'examen du 2^e degré ; le Certificat Supérieur, l'examen de première année du brevet.

Saint-Pol : Examens des Garçons, à l'Ecole des Garçons ; — des Filles, à l'Ecole Sainte-Anne.

Sont convoquées à Plonévez-Porzay, pour l'Elémentaire, les Ecoles de Plonévez, Plogonnec, Locronan, Saint-Nic, Plomodiern ; pour le Complémentaire, ces écoles iront au centre qu'elles auront choisi.

Brest : 3^e canton, G. E., Ecole des G Recouvrance ; — 1^{er} et 2^e canton, G. E., Ecole Saint-Martin ; ... 3^e canton, F. E., Ecole Javouhey, rue Vauban, Recouvrance ; — 1^{er} et 2^e canton, F. E., Ecole du Pilier-Rouge ; — C. C. F., à l'Ecole de l'Immaculée-Conception, place Sanquer ; — C. C. G., à l'Ecole des G. de Recouvrance.

Audierne : sont convoquées à l'Ecole des G. les Ecoles de : Audierne, Plouhinec G., Plogoff, Cléden, Ile-de-Sein.

Concarneau : C. E. G., Ecole des G. ; — C. E. F., Ecole des F. ; — C. C., Ecole des F.

Douarnenez : C. E. G., à l'Ecole des G. ; — C. E. F., à l'Ecole des F. ; — C. C., à l'Ecole des F.

Morlaix : C. E. G., à l'Ecole de Saint-Joseph, place Daumesnil ; — C. E. F., Ecole N.-D. de Lourdes ; — Ecole Saint-Joseph, pour le C. C.

Landerneau : C. E., Ecole des Garçons ; — C. C., Ecole Saint-Julien.

• *Landivisiau* : C. E., *rural*, à l'Ecole des F. ; — C. E., *ville*, à l'Ecole des G. ; — C. C., Ecole des F.

Plabennec : C. E. G., à l'Ecole des G. ; — C. E. F., à l'Ecole des F. ; — C. C., à l'Ecole des G.

Plouescat : G. E., à l'Ecole des G. ; — F. E. à l'Ecole des F. ; — C. à l'Ecole des G.

Pont-l'Abbé : C. E., *ville* : les deux écoles de Pont-l'Abbé et celle des G. de Plonéour-Lanvern à l'Ecole des G. ; — C. E. *rural* à l'Ecole des F. ; — C. C. à l'Ecole des F.

Lesneven : C. E. G., à l'Ecole des G. ; — C. E. F., à l'Ecole des F. ; — C. C., à l'Ecole des F.

Quimperlé : C. E. G., à l'Ecole des G. ; — C. E. F., à l'Ecole Jeanne-d'Arc ; — C. C., à l'Ecole de N.-D. de Kerbertrand.

Quimper : G., C. E. et C. C., au Likès ; — C. E. F., à l'Ecole Saint-Mathieu ; — C. C. F., à l'Ecole Sainte-Anne.

Remarque importante : Le Programme du Travail Manuel pour les F. au C. E. P. comporte : Raccourci, Tricot, Crochet.

MM. les Directeurs et M^{mes} les Directrices sont priés de réserver des classes propres aux candidats ; aux Membres de la Commission une salle spacieuse avec tableaux, deux si possible ; craie, chiffons, pour essuyer les tableaux : crayons, pour la correction, et une gomme ; un petit cahier ou des feuilles de papier blanc pour les notes de l'oral. Que toutes cartes soient enlevées, tous pupitres vidés, des classes où travailleront les candidats.

Je me permets cette suggestion : Pour diminuer les frais de nos candidats, l'Ecole qui reçoit ne pourrait-elle pas cuire les aliments apportés par les élèves, ou mieux chaque Directrice et chaque Directeur écriraient à la Directrice ou au Directeur de la paroisse où l'examen se donne, en lui indiquant le nombre exact de ses candidats et en les priant d'acheter telles ou telles provisions qui seraient cuites à leur Pensionnat, et payées par les Directeurs et Directrices le jour de l'examen.

Avis très important

Je vous prie de vouloir bien prendre une copie des textes et des compositions écrites des certificats officiels, de me l'expédier, afin que je vous livre tous ces examens en brochure, d'où économie de temps et d'argent, car on n'aura plus, pour avoir ces textes, à vous écrire des lettres qui prennent beaucoup de temps et que la poste n'expédie pas gratuitement.

Autre avis non moins important

J'aimerais que tout fût parvenu aux Centres d'examen plusieurs jours avant la date de l'examen : feuilles de composition, diplômes. Lourds seraient les frais de transport. Quel est le Directeur, quelle est la Directrice d'un centre d'examen qui ne vient à Quimper, ou ne connaît quelqu'un à y venir : vous feriez preuve d'un grand esprit d'ordre et de discipline, en venant ou en envoyant ces visiteurs prendre le paquet chez moi : tout serait à pied d'œuvre le jour des épreuves.

O. SALOMON.

Le nouveau Certificat d'Etudes

La réforme du Certificat d'études sera-t-elle réalisée dès la prochaine session de Mai et Juin 1938 ?

Il est précisé que les épreuves de l'examen porteront sur le programme du Cours supérieur 1^{re} année,

qui a été publié dans les journaux pédagogiques du 26 Mars ; l'arrêté ministériel qui fixe ce programme indique qu'il sera applicable à partir du 1^{er} Octobre 1938. Ce n'est donc qu'à partir de 1939 que pourra être mis en vigueur le nouveau régime du Certificat d'Etudes. Nous ne changerons rien cette année à notre Certificat d'Etudes : attendons de bien connaître les programmes officiels.

Donc, 3 examens libres :

Certificat Elémentaire.

Certificat Complémentaire.

Certificat Supérieur, ou examen de 1^{re} année de Brevet.

Voici les conditions d'âge : 12 ans révolus au 31 Décembre de l'année de l'examen pour le 1^{er} degré ; 13 ans révolus à la même date pour le Certificat Complémentaire ; 14 ans révolus à la même date pour ceux qui se présentent aux deux degrés dans la même session : En les inscrivant pour le Certificat Complémentaire, il faut mentionner s'ils sont également candidats au 1^{er} degré. Aucune dispense d'âge ne sera accordée ; les lettres qui en solliciteraient une, resteront sans réponse. Par exception ceux qui, venant d'une école laïque, auront obtenu le C. E. P. officiel depuis un an au moins, auront la faculté de s'inscrire pour les deux examens libres dans la même année. *Joignez à votre liste le bulletin de naissance de chaque élève.*

Dans la confection des listes, rangez les élèves par ordre alphabétique, puis adoptez la disposition suivante, sans aucun numéro d'ordre. — Une liste par examen : tenez compte de tout cela.

Certificat Libre Elémentaire, Complémentaire ou Supérieur

Ecole de Centre de Nombre de Candidats
Centre Officiel auquel vous présentez vos élèves

PRÉNOMS ET NOM	DATE DE NAISSANCE	MATIÈRE FACULTATIVE CHOISIE
		(1)

(1) Pour les garçons : Hygiène ou agriculture ou marine, au 1^{er} degré.
Pour les filles : Dessin ou couture et enseignement ménager, au 2^e degré.

Mettre le prénom avant le nom, donner au plus 2 prénoms. Sur les listes du Certificat Complémentaire, il faudra une colonne de plus pour indiquer le lieu et la date de l'obtention du diplôme élémentaire ; réserver une *liste distincte* à chaque certificat et sur *chacune* mettre le nom du centre.

NOTA. — L'Inspecteur diocésain procurera aux candidats les feuilles de composition (aucun autre papier ne sera admis) : une feuille de dessin aux aspirants du 2^e degré et du 1^{er} degré ; les Directrices sont priées de continuer à fournir l'étoffe pour la couture. Les Maîtres qui accompagnent les élèves sont priés de payer à l'Inspecteur et aux Directrices les fournitures qui ont été distribuées à leurs enfants. Ceux qui ont obtenu leur Certificat libre une année ne doivent pas se présenter au Certificat officiel l'année suivante.

Les frais d'inscription sont de 2 fr. pour le C. E. ; 2 fr. 50 pour le C. Complémentaire, et 3 fr. pour le Supérieur. Les fournitures sont à payer en plus : 0 fr. 50.

Tous les examens commenceront le matin à 7 h. 1/2 : il faudra arriver à 7 h. 1/4 pour l'appel (heure légale).

Les listes d'inscription devront me parvenir le 5 Mai au plus tard, sous peine d'une amende de 0 fr. 50 par candidat. Comment pourrai-je autrement savoir combien d'Examineurs nommer dans chaque centre ?

Ainsi, l'an dernier, j'avais 54 inscrits dans un centre à la date fixée pour la clôture des inscriptions, à la fin de Mai il y avait 226 *inscrits*, et vous vous étonnez quelquefois de voir qu'il y a trop peu d'Examineurs.

Colonies de Vacances

MM. les Directeurs et Mlles les Directrices qui désirent offrir leurs Ecoles pour des colonies de vacances auront à me prévenir sans tarder. Indiquez le nombre d'enfants que vous pouvez recevoir, si vous voulez des garçons ou des filles, ou indifféremment des garçons ou des filles.

O. SALOMON.

Examens du Certificat d'Etudes Primaire Officiel, en 1938

A. — Inscription des candidats.

MM. les Instituteurs et Mmes les Institutrices des écoles publiques ou privées sont invités à faire parvenir

avant le 14 Mai, à M. l'Inspecteur Primaire de leur circonscription, la liste, établie conformément au cadre ci-dessous, des candidats au certificat d'études primaires (art. 255 de l'arrêté du 1^{er} Février 1924).

Commune de..... — Ecole de.....

N ^o d'ordre	Noms et prénoms	Date de la Naissance	Lieu de naissance		Domicile des parents	Signature des candidats
			Com- mune	Dépar- tement		

Fait à , le 193

Vu et certifié :
Le Maire, L'institut

Peuvent être admis à subir l'examen :

1^o les enfants âgés de 12 ans révolus au 31 Décembre 1938.

2^o Les enfants âgés de 11 ans révolus, candidats à l'inscription provisoire sur les registres de l'Inscription Maritime. Ces candidats auront à produire un certificat délivré par l'Administration de l'Inscription Maritime. (Circulaire du 4 Décembre 1926, Bulletin n^o 160, page 360.)

Le bulletin de naissance de chaque candidat devra être joint à la liste d'inscription.

Les pères de famille dont les enfants ne suivent aucune école fourniront, au Maire de la commune, les indications permettant à ce magistrat d'établir lui-même, pour ces enfants, l'état ci-dessus, à adresser à M. l'Inspecteur Primaire.

✱

NOTA. — Les candidats et candidates devront apporter, le jour de l'examen, les textes de six morceaux choisis pour l'épreuve de récitation et une liste d'au moins trois morceaux de chant. Le texte des paroles de ces chants et si possible le texte musical seront présentés à la Commission.

L'appel commencera à 7 h. 15.

Le registre d'inscription sera clos pour tous les centres le 14 Mai.

B. — DATES ET CENTRES DES EXAMENS

1^{re} Circonscription de Brest.

13 Juin. — Porspoder, garçons et filles, école de garçons, à 7 h. 15 (canton de Ploudalmézeau).

15 Juin. — Saint-Renan, garçons et filles, école de filles, à 7 h. 15.

18 Juin. — Crozon, garçons et filles, école de garçons, à 7 h. 15.

20 Juin. — Brest (appel à 7 h. 15.

1^{er} canton : garçons, place Sanquer.

2^o canton, ville : garçons, rue Michelet.

2^o canton, banlieue : garçons, place Guérin.

3^o canton : garçons, rue de la Communauté.

1^{er} canton : filles, place Sanquer.

2^o canton, ville : filles, rue Duquesne.

2^o canton, banlieue : filles, rue Danton.

3^o canton : filles, place Dixmude.

Ruraux : Bohars, Le Conquet, Gouesnou, Guilers, Plougonvelin, garçons et filles, rue Monge.

28 Juin. — Ouessant, garçons et filles, école de garçons, à midi.

2^o Circonscription de Brest.

28 Mai. — Plougastel-Daoulas.

30 Mai. — Plouvien.

31 Mai. — Le Relecq-Kerhuon.

1^{er} Juin. — Sizun.

3 Juin. — Daoulas.

13 Juin. — Landerneau, garçons.

14 Juin. — Landerneau, filles et ruraux.

15 Juin. — Landivisiau.

17 Juin. — Lannilis, sauf Guissény et Saint-Frégant.

18 Juin. — Lesneven : écoles de Lesneven, Ploudaniel, Saint-Méen, Trégarantec, Le Folgoët, Kernouës.

21 Juin. — Lesneven, Kerlouan, Goulven, Brignogan, Plounéour-Trez, Plouider, Guissény, Saint-Frégant.

22 Juin. — Ploudiry.

24 Juin. — Plouescat.

Circonscription de Châteaulin.

3 Juin. — Châteaulin, écoles rurales, garçons et filles.

4 Juin. — Châteaulin, garçons et filles de Châteaulin et Pont-de-Buis.

13 Juin. — Argol, garçons et filles.

- 14 Juin. — Pleyben, garçons et filles.
- 15 Juin. — Le Faou, garçons et filles.
- 17 Juin. — Châteauneuf, filles.
- 18 Juin. — Châteauneuf, garçons.
- 20 Juin. — La Feuillée, garçons et filles.
- 22 Juin. — Brasparts, garçons et filles.
- 24 Juin. — Carhaix, filles.
- 25 Juin. — Carhaix, garçons.

Circonscription de Morlaix.

- 27 Mai. — Pleyber-Christ, filles et garçons.
- 28 Mai. — Lanmeur, garçons et filles.
- 30 Mai. — Taulé, garçons et filles.
- 31 Mai. — Carantec, garçons et filles.
- 1^{er} Juin. — Morlaix, garçons (écrit).
- 2 Juin. — Morlaix, garçons (oral).
- 3 Juin. — Saint-Pol-de-Léon, filles.
- 13 Juin. — Morlaix, filles (écrit).
- 14 Juin. — Morlaix, filles (oral).
- 15 Juin. — Saint-Pol-de-Léon, garçons.
- 17 Juin. — Plouigneau, filles.
- 18 Juin. — Plouigneau, garçons.
- 20 Juin. — Plouzévédé.
- 21 Juin. — Huelgoat, garçons.
- 22 Juin. — Huelgoat, filles.
- 23 Juin. — Roscoff.

1^{re} Circonscription de Quimper.

- 25 Mai. — Plogastel-Saint-Germain, garçons : communes de Plogastel, Plozévet, Peumerit, Guiler, Gourlizon, Landudec et Plonéis.
- 27 Mai. — Plogastel-Saint-Germain, filles : tout le canton.
- 28 Mai. — Plonéour-Lanvern, garçons : communes de Plonéour, Kerbascol, Pouldreuzic, Plovan, Tréguenec, Tréogat.
- 30 Mai. — Douarnenez, garçons, agricoles.
- 31 Mai. — Douarnenez, garçons, maritimes : communes de Douarnenez, Tréboul, Pouldavid.
- 1^{er} Juin. — Douarnenez, filles rural : toutes les communes du canton, sauf Douarnenez.
- 3 Juin. — Douarnenez, filles, ville.
- 13 Juin. — Audierne, garçons, agricoles : communes d'Esquibien, Clédén-Cap-Sizun, Plouhinec.
- 14 Juin. — Audierne, garçons, maritimes : communes d'Audierne, Poulgoazec, Primelin, Plogoff, Ile-de-Sein.
- 15 Juin. — Audierne, filles : communes d'Audierne, Poulgoazec, Esquibien, Primelin, Plogoff, Ile-de-Sein.

- 17 Juin. — Pont-Croix, garçons, agricoles : communes de Pont-Croix ; Beuzec-Cap-Sizun, Goulien, Meilars, Mahalon.
- 18 Juin. — Pont-Croix, filles : communes de Pont-Croix, Meilars, Mahalon, Plouhinec, Beuzec-Cap-Sizun, Clédén, Goulien.
- 21 Juin. — Quimper, garçons, rural.
- 22 Juin. — Quimper, filles, rural.
- 24 Juin. — Quimper, filles, ville.
- 25 Juin. — Quimper, garçons, ville.

2^e Circonscription de Quimper.

- 28 Mai. — Fouesnant, garçons.
- 30 Mai. — Coray.
- 31 Mai. — Rosporden, ville.
- 1^{er} Juin. — Pont-l'Abbé, rural, garçons.
- 3 Juin. — Fouesnant, filles.
- 13 Juin. — Rosporden, rural.
- 14 Juin. — Pont-l'Abbé, rural, filles.
- 15 Juin. — Kérity-Penmarc'h, garçons.
- 17 Juin. — Plonévez-Porzay.
- 18 Juin. — Pont-l'Abbé, nautique.
- 20 Juin. — Briec-de-l'Odét.
- 21 Juin. — Pont-l'Abbé, ville.
- 22 Juin. — Penmarc'h, filles.

Circonscription de Quimperlé.

- 30 Mai. — Pont-Aven, garçons et filles : écoles de Pont-Aven, Névez, Nizon, à l'école des filles.
- 1^{er} Juin. — Bannalec, rural, garçons et filles : écoles de Saint-Cado, Saint-Jacques, Eglise-Blanche, Kernével, Le Moustoir, Le Trévoux, Saint-Thurien, à l'école des garçons.
- 3 Juin. — Trégunc, garçons et filles : écoles de Trégunc et Saint-Philibert, à l'école des filles.
- 4 Juin. — Quimperlé, rural, garçons et filles : écoles de Baye, Mellac, Tréméven, Arzano, Locunolé, Rédéné, Guilligomarch, Querrien, La Clarté, Bellefontaine, à l'école des filles.
- 13 Juin. — Bannalec, ville, garçons et filles, à l'école des filles.
- 15 Juin. — Scaër, garçons et filles : écoles de Scaër, Saint-Paul, Plascaër, Saint-Adrien, à l'école des garçons.
- 17 Juin. — Quimperlé, ville, filles, à l'école des filles.
- 18 Juin. — Concarneau, ville, garçons et filles, à l'école des garçons.
- 20 Juin. — Quimperlé, ville, garçons, à l'école des garçons.

21 Juin. — Clohars-Carnoët, garçons et filles : écoles de Clohars, Doëlan, Saint-Maudet, Saint-Thamec et Bri-gneau (en Moëlan), à l'école des filles.

22 Juin. — Riec-sur-Bélon, garçons et filles : écoles de Riec, Loyan, Lothan, Moëlan (bourg) et Kergroës, à l'école des garçons.

25 Juin. — Concarneau, rural, garçons et filles : écoles de Beuzec-Conq, Lanriec (bourg et Le Passage), Melg-ven, Cadol, La Boissière, à l'école des filles.

Certificat d'Etudes Libre (1^{er} degré)

ORTHOGRAPHE

Hier et aujourd'hui.

L'époque semble passée des paysans qui s'en allaient aux champs ou en revenaient, la bêche sur l'épaule, marchant d'un pas lent. Ils aimaient alors à tenir le milieu du chemin, comme s'il eût été spécialement tracé pour eux. Ils l'arpentaient si souvent, en toute sécurité, avec ou sans leurs charrettes ! Sans être rares, les autres véhicules n'abondaient pas. Ils ne surgissaient ni ne bondissaient, et n'écrasaient personne. C'étaient presque toujours des attelages amis. Non seulement, ils s'annon-çaient, mais encore ils prenaient leur temps pour appro-cher. Tandis qu'aujourd'hui, la prudence exige qu'on se gare des centaines d'autos qui passent en trombes.

Questions.

1° Sens des mots suivants : *arpentaient, véhicules, surgissaient, passent en trombes.*

2° Préférez-vous les moyens de locomotion d'hier à ceux d'aujourd'hui ? Pourquoi, d'après la dictée ?

3° Analysez : *prudence exige qu'on se gare.*

4° Conjuguez *surgir* au présent et au futur simple de l'indicatif.

GÉOGRAPHIE ET SCIENCES

1. Décrivez les côtes de la France depuis l'embou-chure de la Garonne jusqu'à la frontière espagnole.

2. Quelles carrières exploite-t-on dans le Finistère ?

3. Observez une feuille verte d'un végétal et décri-vez-la.

4. Le poêle de la classe est allumé. Dites s'il y entre

quelque chose, s'il en sort quelque chose. Expérience ou observation qui prouvent l'exactitude de vos réponses.

RÉDACTION

Décrivez le bonheur d'une soirée passée en famille, soit pendant les vacances lorsque les frères et sœurs sont revenus, soit pendant l'hiver à la veillée.

Développement.

Quel bonheur lorsque par une soirée d'automne la famille se trouve réunie pour la veillée.

Au dehors la pluie tinte contre les petites vitres ; le vent siffle en passant par les interstices de la porte.

A l'intérieur, flambe un bon feu, qui adoucit la tem-pérature. Maman tricote de gros bas de laine les yeux fixés sur le bébé qui dort dans son berceau. Papa, assis dans un fauteuil, amuse le petit Jacques qui grimpe sur ses genoux en riant de tout son cœur. Janine et Made-leine regardent un gros livre d'images et poussent des exclamations de joie en voyant ce grand viaduc, ou cette soyeuse poupée, habillée de soie multicolore. Grand-père, le visage sillonné de rides et le front auréolé d'une cou-ronne de cheveux gris, fume tranquillement la pipe.

Les rires de ces jeunes enfants emplissent la mai-son d'une gaieté qui se répand sur toutes les figures. Et tous oublient les fatigues de la journée pour ne plus penser qu'au bonheur d'une maison confortable où règne la paix du cœur.

Mais la grosse horloge sonne gravement les neuf heu-res ; il faut prendre son repos, dit maman. Toute la famille s'agenouille au pied d'un Crucifix, pour réciter la prière du soir : finie, hélas, la douce veillée !

Yvonne LESPAGNOL,

Ecole du Pilier-Rouge ; note : 8 sur 10.



Toutes Fournitures Scolaires

spécialement :

LES MANUELS

Par une Réunion de Professeurs

RÉDIGÉS suivant la méthode des Frères des Ecoles Chrétiennes.
COMPOSÉS pour répondre aux exigences des examens du C. E. P.,
du B. E. et du Baccalauréat moderne.

GRADUÉS en séries progressives de 4-5-6 manuels pour chaque
branche de l'enseignement.

RECOMMANDÉS par Messieurs les Directeurs Diocésains.

A chaque livre de l'élève correspond le livre du maître.

Demandez le catalogue complet à la

LIBRAIRIE DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

16, rue du Croisic, NANTES, ou : 77, rue de Vaugirard, PARIS-VI

Pour tout ce qui concerne

LE MOBILIER SCOLAIRE

Tables-Bancs

Tableaux noirs pivotants et sur chevalets

Chaires de Maîtres

Bibliothèques

Mobiliers pour Ecoles Maternelles

etc., etc.

Tables de Ping-Pong pour salles de récréation & Patronages

— Contreplaqués toutes épaisseurs pour découpages —

Adressez-vous aux

Etablissements **Bonduelle - Martineau**

Maison fondée en 1869

CONCARNEAU (Tél. 4)

QUIMPER (Tél. 55)

Catalogue sur demande — Nombreuses références

Le Gérant : H. QUERSY.

Quimper, Imprimerie Cornouaillaise.

LIBRAIRIE A. HATIER, 8, rue d'Assas, Paris (6^e)

R. C. Seine 626.767

"Le Code de l'Enseignement Libre"

par Monsieur l'Abbé RADENAC

Secrétaire Général

du Comité National de l'Enseignement Libre

Avec LETTRE - PRÉFACE

de Son Excellence Monseigneur RICHAUD

Evêque Titulaire d'Irénopolis,

Président du Comité National de l'Enseignement Libre

Trois cents textes législatifs et administratifs concernant l'Enseignement Libre : supérieur, secondaire, technique et primaire.

La disposition par ordre chronologique des documents reproduits et diverses tables des matières très complètes, permettent de trouver aisément le texte recherché.

Un volume in-8°, 804 pages Frs. 20

Vient de paraître

SŒURS d'ARMES

par LÉON POIRIER

Nombreuses illustrations tirées du nouveau film
de l'auteur de L'APPEL DU SILENCE



On sait avec quel bonheur Léon Poirier, le célèbre auteur de films, a inauguré par la publication de **L'Appel du Silence** une vie héroïque de Ch. de Foucauld, une nouvelle forme d'expression participant à la fois de la littérature et du cinéma. **Sœurs d'armes** est un nouveau volume composé d'après cette même conception si moderne. Il est aussi réussi que le précédent, grâce aux photographies tirées du film qui passe actuellement sur tous les écrans; les images, très nombreuses, suivent très exactement le texte et les dialogues: il en résulte une puissance d'évocation extraordinaire. L'histoire est véritablement vivante - et quelle histoire! celle de Louise de Bettignies et de Léonie Vanhoutte, ces héroïnes des pays envahis, l'une patricienne, l'autre plébéienne, qui, soulevées par la grandeur de leur sacrifice, devinrent, insoucieuses des "barrières de classes", des **Sœurs d'armes** au service de la patrie.

Deux éditions, très illustrées:

In-12 (Collection "Pour Tous") Cartonné, couv. en couleurs 9 fr.
In-4° (15x22) Volume luxueusement édité. Perkaline 30 fr.

MAISON MAME . TOURS

Agence à Paris, 6, Rue Madame VI